Province de Hainaut Arrondissement de Thuin COMMUNE DE LOBBES

ANNEXE 10 (A.G.W. 4 juillet 2002)

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de la SCRL SWDE – Société Wallonne Des Eaux, Rue de la Concorde 41 à 4800 VERVIERS

en vue d'obtenir un permis d'environnement

pour la régularisation de la station de traitement et de pompage de l'eau souterraine de Lobbes ainsi que le rejet d'eau usée industrielle (lavage des filtres)

Le dossier complet peut être consulté auprès de l'Administration communale.

Date d'affichage de la	Date d'ouverture de	Lieu, date et heure de	Les observations écrites
demande	l'enquête	clôture de l'enquête	peuvent être adressées à
Le 08 mars 2023	Le 13 mars 2023	Administration Communale	Administration
		rue du Pont n° 1	Communale
		6540 LOBBES	rue du Pont n° 1
		Le 27 mars 2023à 11 h 00	6540 LOBBES
		(Comprenant le délai de suspension de	071/59.77.79
		l'intégralité de l'enquête publique durant les fêtes de fin d'année, à savoir du 24	
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
		décembre au 1er janvier)	

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable sur rendez-vous uniquement (pris au minimum 24h à l'avance - 071/59.00.23).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale – Service Environnement – rue du Pont n° 1 à 6540 Lobbes, dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques auprès du demandeur, du Fonctionnaire technique (rue de l'Ecluse n°22 à 6000 Charleroi – 071/654.776).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège Communal.

A Lobbes, le 06 mars 2023

Par le Collège,

Le Directeur Général, ff

Antoine ROUSSEAUX

Le Bourgmestre,

Lucien BAUDUIN